

AVIS AU PUBLIC

APPROBATION DE LA 2^{ème} MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE SAINT-MARD

Par délibération du 16 novembre 2016

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la 2^{ème} modification de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) sur le Territoire de la Commune de SAINT-MARD.

Le dossier de P.L.U. est à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels et à la Préfecture.